

*Interpellation présentée par le député:  
M. Jacques Follonier*

*Date de dépôt : 20 juin 2006  
Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Epreuves communes au primaire : où sont passées les exigences ?**

Comme chaque année, les élèves de l'école primaire viennent de subir des épreuves communes cantonales. Or, à les observer en détails, ces épreuves ressemblent plus à une supercherie qu'à de véritables évaluations.

Prenons d'abord l'exemple des épreuves de compréhension de l'écrit en français pour les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaires. Premier constat : le texte des 4P est rigoureusement identique à celui des 2P. Quant aux questions qui le suivent, cinq sur treize sont pareilles. Un exercice concernant la recherche des synonymes est le même dans les deux travaux. Bref : il semble que l'on n'espère pas qu'un élève de 4P ait un meilleur niveau de compréhension de l'écrit – autrement dit de lecture – qu'un élève de 2P.

Mais le plus grave dans cette affaire est sans doute que le travail est considéré par ses auteurs comme exigeant. Plusieurs consignes sont données au maître pour le sensibiliser à la difficulté devant laquelle se trouveraient ses élèves : on lui rappelle qu'il est tenu de mettre en situation sa classe en s'assurant qu'elle a perçu l'astuce du texte et qu'il doit lire les consignes et les propositions de réponses à voix haute, afin de s'assurer que celles-ci sont bien comprises. *« Vu l'effort demandé aux élèves – comprendre un texte d'une complexité évidente et d'une certaine longueur – il est essentiel que l'enseignant prenne en charge la lecture des consignes ainsi que celle de quelques propositions de réponses. »*

Le manuel du maître précise aussi que « pendant que les élèves effectuent le travail, l'enseignant est attentif et actif. S'il constate qu'un élève est en difficulté, il n'hésite pas à lui relire une question, voire à la reformuler. Il n'hésite pas également à lui rappeler une information qu'il n'aurait pas comprise ou oubliée ». A la lecture d'une telle remarque, on peut se demander si c'est le maître ou l'élève qui est en train de faire le travail.

Même constat pour l'épreuve de français structuration (autrement dit, grammaire, conjugaison, etc.).

Il y a d'abord ce problème de principe : en 2P, le bilan est formatif. Pourquoi ? Il y a des objectifs à atteindre en fin de cycle 2P. Même si les élèves n'ont pas acquis totalement la structuration de la langue en fin de 2P, ce qui est normal, ils peuvent cependant être testés sur la base d'objectifs liés à leur âge.

Par ailleurs, l'enseignant doit lire toutes les consignes (en 2P et en 4P). Problématique ! Les consignes sont en général courtes dans les exercices de structuration. Il est donc de la responsabilité de la commission des épreuves cantonales de proposer des consignes adaptées à l'âge des élèves. Aussi bien en 2P qu'en 4P, les élèves devraient être capables de lire une consigne !!!

L'attribution des points est également problématique. Les points sont toujours définis par tranches de fautes :

- 0 ou 1 erreur : 2pts /2pts
- 2 erreurs : 1 point
- 3 erreurs et plus : 0 point

C'est ainsi à chaque exercice, un élève peut cumuler plus de 10 fautes et avoir toujours le nombre de points maximum.

Et l'on ne parle même pas de l'exercice consistant à recopier des mots, mais en les plaçant dans l'ordre alphabétique. En 2<sup>e</sup> primaire, une faute de copie fait perdre un point. En 4<sup>e</sup> primaire par contre, l'élève peut recopier les mots « nim port koman », puisque l'orthographe n'est pas prise en compte. Pourtant, il s'agit bien d'une épreuve dite de « français structuration ». Sans oublier l'exercice de conjugaison en 2P où là aussi l'orthographe n'est pas prise en considération. *Exemple : (plonger) Eric **plonge** dans la piscine.* Si l'élève écrit « Plonje », aucun point n'est enlevé !

Ma question au Conseil d'Etat est donc la suivante :

***Comment se fait-il que le niveau d'exigence des épreuves communes, notamment pour les 4P, ait été pareillement abaissé ?***

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa prochaine réponse.